

Agroécologie Parcs

Éditorial

n°14 - décembre 2022



© Bartosch Salmanski

Michaël Weber
Président de la Fédération
des Parcs naturels
régionaux de France

Accompagner les filières agricoles et alimentaires structurantes pour les territoires

Les multiples crises qui ont marqué l'année 2022 ont mis en exergue les fragilités de nos systèmes agricoles et alimentaires. L'été 2022 a été reconnu par Météo France comme l'un des plus chauds et secs. Ces événements climatiques de plus en plus fréquents, couplés aux pénuries de céréales et aux conflits énergétiques liés à la guerre en Ukraine, nous ont conduit à une situation de crise inédite qui a révélé les interdépendances et la résilience faible des systèmes agricoles classiques. La crise économique qui a résulté de ces multiples facteurs menace l'équilibre politique et alimentaire dans de nombreux pays et a suscité une prise de conscience globale de la part de nombreux acteurs.

Il nous faut par conséquent repenser les systèmes. Cela amène à réfléchir la notion de filière dans les territoires et la construction d'itinéraires qui permettent à la fois un retour économique sur ces territoires, à toutes les étapes et auprès de tous les acteurs, mais également qui contribuent à la qualité de ces territoires et les préservent : paysages, ressources naturelles et culturelles, impact climatique, alimentation plus locale... Il faut penser la filière comme un outil de développement durable construit avec les acteurs avec en ligne de mire les objectifs du territoire.

Les Parcs s'engagent de plus en plus dans l'accompagnement de filières qu'ils jugent importantes pour l'avenir de leurs territoires. Ils ont besoin de boussoles pour proposer ce qui convient le mieux. Une des difficultés c'est aussi de calibrer la dimension territoriale d'une filière qui aura forcément des interactions extraterritoriales. Sans oublier l'avenir de l'élevage extensif et des prairies au cœur des préoccupations des Parcs. La restauration collective, outil des collectivités, est aussi un levier à mobiliser. La plupart des territoires manquent notamment de filières maraîchères de proximité et de foncier pour les développer. A la croisée des approches techniques et territoriales, connaisseurs des spécificités locales et du maillage des initiatives innovantes de leurs territoires, les Parcs ont un vrai rôle à jouer dans la mise en œuvre et l'essai de cette transition.

Dossier

DURABILITÉ DES FILIÈRES AGRICOLES DANS LES PARCS

Un travail exploratoire d'enquêtes et d'échanges inter-Parcs de la Fédération

Au printemps 2022, la Fédération des Parcs a souhaité mener une étude pour avoir une meilleure connaissance des filières présentes dans les territoires de Parcs. La Fédération des Parcs a d'abord réalisé une enquête afin de recenser les filières présentes sur les Parcs et de mieux appréhender l'implication des équipes techniques dans ces filières. 32 Parcs ont répondu et ont par la suite participé à des webinaires organisés sur 3 filières identifiées comme prioritaires dans les actions des Parcs : la viande, le maraîchage et la laine. 14 entretiens ont également été réalisés auprès de structures du milieu agricole. Ces entretiens ont permis de questionner la notion de durabilité de ces filières et le rôle des Parcs dans cet accompagnement.

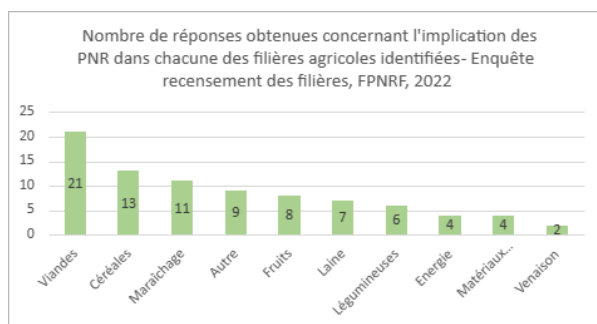


Transformation fromagère © D. Loison, PNR du Morvan

Une **filière** correspond à l'ensemble des maillons et des acteurs qui constituent une chaîne de production depuis la production primaire jusqu'à la commercialisation du produit en passant par les étapes de transformation. Pour tendre vers la durabilité, une filière devra avoir un impact environnemental le plus faible possible au sens des externalités négatives, permettre de maintenir des paysages de qualité et le développement de la biodiversité. Créatrice d'emploi et source de lien social, une filière dite durable est également rémunératrice pour l'ensemble de ses maillons de manière équitable et pérenne¹.

Des filières emblématiques du territoire mais aussi des filières émergentes

De nombreuses filières sont citées dans les actions des Parcs. Cette diversité est une richesse à développer sur les territoires, notamment dans le cadre des projets alimentaires territoriaux, dans l'optique de gagner en autonomie alimentaire mais aussi en résilience face aux aléas climatiques comme la sécheresse ou les gelées tardives. La diversité des productions et le maintien des activités agricoles emblématiques des territoires est également un levier essentiel dans la préservation des paysages.



L'enquête réalisée auprès des Parcs a montré que ceux-ci accompagnent les grandes filières emblématiques de leur territoire. On retrouve en effet dans le graphique ci-dessus une forte représentation de l'élevage et de la céréaliculture. Les Parcs accompagnent dès lors les producteurs de leur territoire à une évolution des pratiques vers l'agroécologie à travers la mise en place de la marque Valeurs Parc naturel régional. Un autre levier d'action que les PNR utilisent pour permettre au modèle agricole de tendre vers plus de durabilité est le travail sur les filières émergentes avec par exemple des travaux menés sur les légumineuses dans le Perche en lien avec l'évolution des pratiques alimentaires dans le cadre de la restauration collective, ou encore l'utilisation des ressources agricoles dans l'écoconstruction en Lorraine. Le maraîchage est également cité par 11 PNR. En effet, au cœur des réseaux d'acteurs du territoire, les Parcs sont amenés à travailler sur la question de l'autonomie alimentaire avec, bien souvent, un accent mis sur le maraîchage notamment dans le cadre des Projets alimentaires territoriaux et de la restauration collective.

¹ A partir notamment de :

- Temple L., et al. *Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire*. Économies et Sociétés. Série AG Systèmes agroalimentaires, Presses de l'ISMEA, 2011
- Zahm, et al. *Agriculture et exploitation agricole durables : état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture*, Innovations Agronomiques 46, 2015

Un rôle des Parcs dans la reconexion des filières au territoire

Dans un contexte de remodelage du paysage agricole, l'organisation des acteurs du milieu agricole est en mouvement. Les PNR sont essentiellement reconnus comme acteurs de territoire et pourraient utiliser cet atout pour œuvrer à la reconexion des filières agricoles aux territoires et à leurs enjeux. Il est parfois attendu des Parcs qu'ils s'investissent techniquement sur certaines filières émergentes ou moins investies par les organisations agricoles ou qu'ils trouvent des partenaires techniques pour les y aider. Le Parc du Gâtinais Français travaille par exemple depuis plusieurs années à la reprise des cressonnières du territoire et le Parc de la Sainte Baume à l'organisation de la filière myrtille sauvage. Des produits emblématiques ayant une valeur patrimoniale.



Culture de cresson dans le Gâtinais © Marie-Lys Hagenmuller, PNR Gâtinais

Pour donner une dimension nouvelle aux filières : des enjeux et des outils de durabilité, une pluridisciplinarité, le croisement des acteurs et des expériences

Le développement des filières territoriales doit toujours être questionné au regard des enjeux de la charte de Parc. Afin d'engager une réelle démarche de transition sur son territoire, il faut pouvoir identifier d'où l'on part et quels sont les axes d'amélioration à privilégier. Pour cela diverses méthodes d'analyse de durabilité se développent sur la base d'indicateurs précis : IDEA, CIVAM, Planet Score...

La richesse des PNR réside aussi dans la diversité de compétences réunies au sein d'une même structure. Cette pluridisciplinarité, peut être profitable pour donner aux filières des dimensions nouvelles et croiser les approches et les acteurs. La filière peut sortir ainsi d'une logique de silo ou de corporatisme. Le Parc peut aussi contribuer à une dynamique liant producteurs et consommateurs. Pour cela les Parcs innovent et mobilisent de nombreux outils de communication sur les produits de leurs territoires. Dans le Gâtinais, par exemple, a été mise en place une campagne de communication dans les gares de RER ainsi qu'un partenariat avec l'émission Top Chef.

De même, le réseau des PNR est riche de nombreuses expériences à valoriser, les échanges inter-Parcs sont donc un outil à développer. Pour compléter ces ressources, des observatoires recensant des initiatives innovantes et parfois pionnières existent et sont accessibles en ligne comme celui de RESOLIS auquel une douzaine de Parcs ont contribué (resolis.org).

Cette enquête et les webinaires ont été réalisés avec le soutien de :



Focus sur 4 filières

► La filière viande : maintien d'un élevage extensif et vertueux

La filière viande se trouve aujourd'hui en grande difficulté : disponibilité décroissante d'outils de transformation dont des abattoirs de proximité, changements des habitudes alimentaires, impacts du changement climatique etc. À l'image des éleveurs Guillestrois dans les Hautes Alpes, il apparaît aujourd'hui essentiel de se mobiliser sur les territoires pour maintenir un mode d'élevage extensif qui entretient les milieux et permet d'offrir des produits de qualité aux habitants des territoires. Plusieurs Parcs accompagnent des groupes d'éleveurs dans cette perspective : signes de reconnaissance comme la marque "valeurs PNR", les AOP ou l'AB, des réflexions sur les pratiques et une meilleure utilisation des ressources fourragères et ligneuses comme pâtur'ajust, reconnaissance des bonnes pratiques via le concours des pratiques agroécologiques, accompagnement de la transformation et de la distribution locales.



► La filière laine : le renouveau d'un matériau délaissé

La laine est un matériau qui a été délaissé dans le temps au profit d'une valorisation du lait et de la viande des animaux. La laine s'accumule aujourd'hui dans les hangars faute de débouchés et sa qualité s'y détériore faute d'espace de stockage adaptés. La délocalisation des outils de transformation de la laine a conduit à une perte de savoir-faire et d'outils. Le lavage, triage, peignage, cardage, filage sont tout autant d'étapes nécessaires à la commercialisation de la laine et sont onéreuses d'autant plus qu'en France on trouve une grande diversité de races de brebis, de qualités de laine et souvent des petites quantités. La valorisation de ces laines est aujourd'hui portée par 3 PNR. La Lorraine, en partenariat avec des acteurs belges a misé sur la laine comme matériau d'écoconstruction. Dans le même temps, un projet LEADER co-porté par les Préalpes d'Azur et les Pyrénées Ariégeoises a pour objet de reconstruire une filière laine sur le territoire et de réfléchir à de nouveaux débouchés notamment pour les stocks de laines accumulés ces dernières années (compostage, paillage...).



► La filière maraîchage : sur les voies de l'autonomie

Le maraîchage est une ressource clé dans le travail sur l'autonomie alimentaire des territoires. Au cœur des actions portées sur la restauration collective, c'est aussi un levier de travail pour l'installation de nouveaux producteurs non issus du milieu agricole. Nécessitant peu de foncier, le maraîchage peut aussi être valorisé par les Parcs comme un outil pédagogique pour sensibiliser les consommateurs, petits et grands, à une alimentation durable.



► La filière venaison : des Parcs engagés

Selon une récente étude des inspecteurs généraux de l'agriculture, seulement 50 % de la viande de gibier vendue en France serait d'origine française alors que la ressource existe et que le développement de certaines espèces comme le sanglier n'est plus maîtrisé <https://agriculture.gouv.fr/valorisation-de-la-venaison>. C'est avant tout une question d'organisation de filière. Consciente de cet enjeu, la Fédération des Parcs naturels régionaux a participé à un projet européen « venaison » visant à mieux valoriser localement la viande issue de la chasse. Ce projet a produit des outils pour les acteurs désireux de développer la filière venaison quel que soit le stade ou l'envergure du projet. Sur les 8 territoires pilotes, 2 Parcs naturels régionaux, ceux des Ballons des Vosges et des Ardennes. Aujourd'hui, si un dialogue est encore à construire pour concilier les différents usages des espaces naturels, ces Parcs ont pris le parti de mettre les acteurs concernés en relation et de valoriser localement cette viande de venaison. Une vidéo présentant les avancées de ces deux Parcs est disponible via le lien <https://www.youtube.com/watch?v=5VGP3MwCT6E>

ENTRETIEN SUR LA FILIERE SARRASIN AVEC NICOLAS DUPONT, AGRICULTEUR SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Nicolas Dupont élève aussi des moutons sur les 350 hectares en GAEC, une autre facette de son métier d'agriculteur

► **Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre exploitation ?**

Je suis associé salarié sur le GAEC de Vervialle que j'ai fondé à l'origine avec ma mère. Aujourd'hui, nous sommes 5 associés, pour 350 ha sur lesquels nous faisons 4 productions différentes, le tout en bio : bovin viande, ovin viande (150 brebis), céréales (120ha, essentiellement sarrasin) et chanvre CBD (2000 m²).

► **Pourquoi avoir choisi de travailler le sarrasin ?**

Ça a commencé avec le Parc qui m'avait contacté dans l'objectif de monter une filière sarrasin sur le plateau. En fait, j'avais un trieur qui aurait pu servir pour éventuellement trier le sarrasin des autres. Et puis moi, à chaque fois qu'on me parle d'un truc j'ai envie de le faire, donc j'en ai fait aussi. Très vite, je suis rentré dans le groupe sarrasin et j'avais les bâtiments pour réceptionner, trier et faire les ventes groupées donc je me suis beaucoup impliqué dans cette filière. Mais je me suis vite retrouvé avec tous les ennuis aussi : les tris de mauvaise qualité, le grain mal séché... Etant boulimique de projets, j'ai vite dit qu'il fallait qu'on ait une vraie organisation et un outil collectif. Avec l'aide du Parc, de la Chambre d'Agriculture et de la Comcom, j'ai monté un séchoir dans un premier temps et le projet c'est de pouvoir trier et transformer toutes les céréales à la ferme (huile, farine, décorticage...). Il y aura l'outil pour aller de la production à la commercialisation du produit fini.

► **Comment sont commercialisés vos produits aujourd'hui ?**

Je vends sur place certains produits et le sarrasin je ne le vends qu'en grosses quantités à des moulins qui transforment chez eux, en Bretagne et en Dordogne. La demande est importante et jusqu'à présent les prix n'ont fait qu'augmenter.

► **Comment est organisée la filière sarrasin ?**

Ça bouge pas mal, certains producteurs n'en font pas tous les ans. Il y a entre 6 et 10 producteurs qui vont me fournir chaque année pour l'instant, et sûrement de plus en plus maintenant qu'il y a l'outil de séchage tri pour gérer les récoltes. Le séchoir est actif depuis cette année, je trie, je stocke et on conditionne en bennes, en silo ou en big-bag pour charger les camions.



Le GAEC de Vervialle sur le plateau des Millevaches, où a été installé le nouveau séchoir

► **Comment évaluez-vous la durabilité de la filière sarrasin ?**

Pour moi le sarrasin est indispensable en bio dans les rotations de cultures et c'est là que se trouve la durabilité. C'est une céréale rustique, qui pousse sur des terrains très acides où rien d'autre ne pousse. Cette rusticité permet une bonne résistance aux événements climatiques qu'on a connu ces dernières années et qui sont amenés à être de plus en plus fréquents. Le problème qui arrive doucement c'est le Datura dans le sarrasin. Sinon, les rendements restent assez faibles mais on s'y retrouve sur le prix. Et puis si on suit l'évolution de la demande du bio et du sans gluten, c'est quelque chose qui est pour le moment exponentiel donc durable.

► **Comment évaluez-vous l'importance du lien entre une telle filière et son territoire ?**

C'est super important pour nous, notamment en lien avec la moindre qualité de nos terrains sur le plateau. Et le blé noir c'est une culture emblématique, qu'on utilisait notamment sur un défriche. Historiquement il était utilisé pour la farine en consommation humaine et en alimentation animale. Aujourd'hui, l'un des projets imaginés par le Parc est la mise en place de la marque « Valeurs Parc naturel régional » mais la priorité est de continuer à animer le groupe autour de cette filière et les coopérations entre les producteurs, le Parc, la Chambre d'agriculture et la Comcom.

Agroécologie Parcs

Lettre d'information semestrielle n°14 • décembre 2022

Directeur de la publication : Éric Brua
 Rédaction : Lucile Dumoulin et France Drugmant
 Coordination : France Drugmant
 Production graphique : Camille Garnier
 Imprimeur : Exaprint

159 rue de Thor, Business Plaza bât 2 - 34000 MONTPELLIER
 Dépôt légal janvier 2022 - ISSN 2429 - 6813

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
 27, rue des Petits Hôtels • 75010 Paris
 Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

fb.com/federationPNR @FederationPNR

Avec le soutien financier de :

